

Sud

Contacts : SUD-ARS
sud.ars@free.fr

Des actes !

Lors de l'assemblée générale du 30 juillet dernier, une vingtaine de salariés de six services différents s'est retrouvée, afin d'échanger sur la situation du Pôle Urgence/CHRS.

Différents sujets ont été abordés et ont mis en lumière des convergences :

- surcharge de travail chronique, nouvelles missions et manque de personnel pour y faire face (plus particulièrement sur le PAU et le 37).
- manque de communication et d'échange sur certains sujets, comme la prise en charge ou non des demandeurs d'asile, avec, comme conséquence, des différences de pratiques et des incompréhensions de tous les côtés.

Et maintenant... ?

Il est certain que l'activité va croître à l'approche de la période hivernale, notamment sur le Pôle Urgence et, par voie de conséquence, sur l'ensemble des CHRS. Il nous semble vital, pour la survie des services et la santé des salariés, de faire apparaître des propositions et des revendications concrètes, en terme de postes et de mission. C'est uniquement avec VOUS que nous pourrons formaliser tout cela.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, il nous paraît important que nous puissions établir une sorte de charte, sur ce qui nous paraît réaliste ou non, dans le respect de la dignité des personnes, des accords internationaux, de notre éthique professionnelle et de notre conscience citoyenne. Sans cela, les tensions entre services et salariés continueront d'exister et auront, comme seul but, la division des équipes préjudiciable aux usagers, aux personnels et finalement à l'ensemble de l'ARS.

Nous tenons à rappeler, à l'ensemble de l'association, ce que nos dirigeants ont eux-mêmes écrit : *« Le projet associatif prend appui sur des fondements philosophiques et éthiques, à base de justice sociale et de respect de la dignité de la personne humaine. Et dans la mesure où l'ARS se trouve inévitablement engagé dans un champ social soumis aux influences des politiques publiques, il importe que puisse être croisé de façon constante l'éthique et la politique. Son action doit donc se déployer comme un engagement envers les personnes dont la déclinaison au niveau institutionnel intègre la dimension de justice sociale. Son fondement moral conduit à ne pas traiter autrui comme un moyen mais comme une fin »* (Lettre d'info de l'ARS, juillet 2009). Si nous sommes d'accord avec ces mots, nous voulons maintenant des actes !

Afin de poursuivre cette réflexion, nous vous invitons à une nouvelle

Assemblée générale
le jeudi 10 septembre, de 12h à 14h
au 35 boulevard d'Austrasie.

Nancy, le 4 septembre 2009